



**Aux sociétés affiliées, membres
d'honneur et membres individuels
de la FFA**

Le Pâquier, décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Le comité cantonal, conformément aux articles 16 et 19 des statuts, a le plaisir de vous inviter à participer à sa 45^{ème} assemblée annuelle des délégués qui aura lieu le :

30 janvier 2015 à 19h30 à la Place de Sport Prehl Morat

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'AD 2013
4. Approbation des rapports d'activités 2014
5. Activités 2015 du comité cantonal et de la commission technique
6. Comptes 2014
7. Nomination des vérificateurs des comptes
8. Approbation du budget 2015 et fixation de la cotisation annuelle 2015
9. Propositions des membres (peuvent être remises jusqu'au 17.01.2015)
10. Admission – démission de clubs
11. Election – démission du comité
12. Nomination des membres d'honneur
13. Remise des récompenses aux athlètes et Swiss Life Team Cup
14. Divers
15. Clôture de l'assemblée

Toutes les sociétés affiliées ont le devoir d'assister à l'assemblée des délégués. Le nombre de voix par club selon nos statuts figure sur la liste ci-jointe. Les clubs absents (sauf les membres libres) non excusés devront s'acquitter de la taxe d'absence de CHF **50.00** selon décision de l'AD de 1986. Le procès-verbal 2014 ainsi que les rapports d'activités 2014 sont disponibles sur notre site internet www.ffa-flv.ch/bulletin.

Les athlètes qui recevront une récompense lors de l'assemblée sont invités personnellement à la soirée.

Nous vous remercions de venir nombreux à notre assemblée et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

FEDERATION FRIBOURGEOISE D'ATHLETISME

La secrétaire

Laurence Vienne

Le Président

Daniel Weber

**FÉDÉRATION FRIBOURGEOISE
D'ATHLÉTISME**

**FREIBURGER
LEICHTATHLETIKVERBAND**